

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 MARS 2019

Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : M. DARBON Hubert, Maire,
MM. PERRIN François, BREGAND Jacky, adjoints,
Mme VANDROUX Laurence, M. BAILLY Emmanuel, M. ROUX Jean-Paul,
Mme RAGUET Amandine, M. MATHIEU Pascal, Mme PREFAUT Claudine

Conseillers présents : 9

Absents : M. GAILLARD Roland, Mme FRELIN Isabelle

Date de convocation :

27/02/2019

Date d'affichage :

12/03/2019

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BAILLY Emmanuel

L'an deux mil dix-neuf le sept mars à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le vingt-sept février s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. DARBON Hubert, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Comptes administratifs 2018
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 2 – Approbation des comptes de gestion 2018
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 3 – Affectation des résultats 2018
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 4 – Cartes Avantages Jeunes 2019/2020
- 5 – Transfert de compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes
- 6 – Projets 2019
- 7 – Questions diverses

* * *

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1 – Comptes administratifs 2018 :

Commune

Dépenses de fonctionnement = 54 739,79 €

Recettes de fonctionnement = 190 506,85 € (dont 84 834,99 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 135 767,06 €

Dépenses d'investissement = 118 122,43 € (dont 68 515,74 € de déficit antérieur reporté)

Recettes d'investissement = 83 599,93 €

Résultat de clôture : -34 522,50 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 101 244,56 €

Eau

Dépenses de fonctionnement = 12 535,66 €
Recettes de fonctionnement = 14 344,66 € (dont 2 656,36 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 1 809,00 €

Dépenses d'investissement = 1 753,00 €
Recettes d'investissement = 20 083,18 € (dont 14 110,90 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 18 330,18 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 20 139,18 €

Assainissement

Dépenses de fonctionnement = 15 202,12 €
Recettes de fonctionnement = 18 138,98 € (dont 3 695,66 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 2 936,86 €

Dépenses d'investissement = 7 592,64 €
Recettes d'investissement = 57 840,78 € (dont 47 393,05 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 50 248,14 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 53 185,00 €

Turbine

Dépenses de fonctionnement = 21 551,13 €
Recettes de fonctionnement = 44 556,17 € (dont 7 747,25 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 23 005,04 €

Dépenses d'investissement = 19 895,82 € (dont 1 827,57 € d'excédent antérieur reporté)
Recettes d'investissement = 16 667,57 €

Résultat de clôture : - 3 228,25 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 19 776,79 €

Le Maire quitte la séance dont la présidence est désormais tenue par M. PERRIN François, adjoint.
Les membres présents passent au vote et les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.
Le Maire, rentré, reprend la présidence de la séance.

2 – Approbation des comptes de gestion 2018

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018, considérant l'exactitude des inscriptions et la similitude des comptes de gestion et comptes administratifs, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion pour l'exercice 2018, dressés par M. ACCARY Cédric, receveur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

3 – Affectations des résultats 2018

Le conseil décide d'affecter les résultats de 2018 aux budgets primitifs 2019 comme suit :

Commune :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 101 244,56 €
Affectation au compte 1068 (apurement du déficit d'investissement) : 34 522,50 €

Budget eau :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 1 809,00 €
Affectation au compte 001 (excédent reporté de d'investissement) : 18 330,18 €

Budget assainissement :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 2 936,86 €
Affectation au compte 001 (excédent reporté de d'investissement) : 50 248,14 €

Budget La Tuffière :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 19 776,79 €
Affectation au compte 1068 (apurement du déficit d'investissement) : 3 228,25 €

4 – Cartes avantages jeunes 2019/2020

Le conseil décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes 2019/2020 à tous les enfants du village âgés de 6 à 25 ans.

5 – Transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes

La Loi Notre (Nouvelle organisation Territoriale de la République) prévoit que les communes membres d'une Communauté de communes qui n'exerce pas à la date de la publication de la loi, les compétences relatives à l'eau et à l'assainissement peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces 2 compétences, avant le 1er juillet 2019. Ainsi, si 25% des communes membres de la Communauté de communes, représentant au moins 20% de la population délibèrent en ce sens, la prise de compétence pourra être repoussée à 2026 au lieu de 2020.

Le conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, s'oppose au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à compter du 1er janvier 2020 à la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura.

6 – Projets 2019

Le conseil réfléchit aux projets suivants sur le budget commune :

- Réfection du local alambic,
- Pose de ralentisseurs et sécurité dans le village,
- Réfection de la barrière vers le parking de la cascade,
- Réfection du regard de tirage des câbles pour l'éclairage public Rue Claude Simon,
- Elagage/coupes d'arbres,
- Mise en sécurité du chemin qui va à la cascade depuis la rue Claude Simon,

Sur le budget eau :

- Télégestion des réservoirs,
- Amélioration de la distribution d'eau potable Rue de la Baume,

Sur le budget assainissement :

- Attente du rapport « diagnostic » par l'entreprise Verdi et des propositions de travaux.

7- Questions diverses

Le conseil étudie la possibilité de louer un morceau de terrain à M. BREGAND Jacky, devant son chalet, là où il fait son jardin.

Il étudie également la possibilité de vendre à M. MATHIEU Pascal, un morceau de chemin menant à l'hôtel, inclus dans ses propriétés.

La sortie des bacs d'ordures ménagères réservés aux touristes devient problématique. Si un habitant est intéressé par ce travail, la commune pourrait créer un emploi à temps partiel pour réaliser cette tâche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance : M. BAILLY Emmanuel